



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 15 juillet 2005  
N° CERTA-2005-AVI-265

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité de IBM Lotus Notes

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-265>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-265
Titre	Vulnérabilité de IBM Lotus Notes
Date de la première version	15 juillet 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM 1211783 du 13 juillet 2005
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Cross-site scripting.

## 2 Systèmes affectés

IBM Lotus Notes version 6.5.4 et versions antérieures.

## 3 Description

Une vulnérabilité dans IBM Lotus Notes permet à un utilisateur mal intentionné, via un fichier HTML malicieusement construit, envoyé en attachement d'un message électronique, de réaliser une attaque de type cross-site scripting.

## 4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité IBM (cf. Section Documentation).

## **5 Documentation**

- Site Internet de IBM Lotus :  
<http://www-306.ibm.com/software/lotus/>
- Bulletin de sécurité IBM #1211783 du 13 juillet 2005 :  
<http://www-1.ibm.com/support/docview.wss?uid=swg21211783>

### **Gestion détaillée du document**

**15 juillet 2005** version initiale.